

Rapport d'activité 2015



urbanisme
environnement
jeunesse
éducation
social
culture
sport
économie
voirie

Amboise

Ensemble, construisons et partageons plus

Fiche d'identité

Nombre d'habitants : 13 657

Nom des habitants : Amboisiens / Amboisiennes

Densité (hab/km²) : 313

Superficie : 4 369 ha

Altitude moyenne : 58 m

Surface boisée : 2 200 ha

Enfants scolarisés en public maternelle et élémentaire : 1 076

Établissements scolaires et de formation :

5 maternelles, 6 élémentaires, 3 collèges, 4 lycées, un Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie, un Institut de Formation en Soins Infirmiers

Nombre d'agents municipaux : 215 titulaires et stagiaires.

Amboise est une terre d'équilibre. Nichée au cœur de la Touraine où il fait bon vivre, au bord de cette Loire qui s'allonge au pied du château, au milieu du jardin de la France. La ville incite au songe. Amboise est fière aussi d'un passé glorieux qui la vit majeure, renommée, accueillant reines et rois, conviant un génie italien en résidence.

Une situation géographique privilégiée

La ville est située sur la Loire là où elle se sépare transitoirement en deux bras, formant une île (grande île ou île d'or), et rendant ainsi plus facile sa traversée. Elle est surplombée d'un plateau, terminé en éperon rocheux, siège de son château.

Amboise fait partie de la Communauté de Communes du Val d'Amboise qui comporte 14 communes.

La situation géographique d'Amboise est privilégiée car située au cœur du réseau de transports.

Un riche passé

À l'époque gauloise, une agglomération nommée Ambacia se développe en relation avec un pont sur la Loire. Au 5^{ème} siècle, Amboise apparaît sous le nom de Vicus Ambatiensis et au 6^{ème} siècle sous le nom d'Oppidum Ambaciacum. Par la suite on trouvera Ambace, Ambacca ou Ambaciaco sur des monnaies mérovingiennes. Au 13^{ème} siècle le nom est pratiquement fixé avec Amboizia que l'on trouve dans plusieurs textes.

Naturellement, le site d'Amboise offre aux premiers hommes un lieu idéal pour s'établir sur le plateau calcaire qui surplombe la vallée de la Loire et la rivière l'Amasse. Les Turoniens fortifient le plateau, les Gallo-Romains y créent une ville haute. Au Moyen-Âge, les seigneurs d'Amboise construisent sur l'extrémité de l'éperon rocheux, un château fort. C'est en 1431 qu'Amboise est définitivement rattachée à la Couronne et devient résidence royale de Charles VII (roi de France de 1422 à 1461). La ville s'implante dans la vallée au pied du château. La présence de la Cour est alors un facteur d'aménagements urbains et d'embellissement.

Puis François 1^{er} marque son passage en introduisant le concept de cour. Il accueille de nombreux artistes ainsi que Léonard de Vinci qu'il loge au Clos Lucé.

Après le départ de la royauté, il faut attendre le milieu du 18^{ème} siècle pour qu'Amboise connaisse un nouvel essor, avec l'arrivée du duc de Choiseul, l'implantation des premières manufactures et le développement du commerce sur la Loire. Ainsi, au 19^{ème} siècle, Amboise et ses environs participent à la révolution industrielle.





Madame, Monsieur,
Chers Amboisiens

Si l'année 2015 aura été marquée par l'immense émotion collective liée aux attentats commis à Paris en janvier et en novembre, elle aura aussi porté les fruits de l'espoir, de la mobilisation et de la résistance à ces barbaries.

Plus que jamais, nos actions en faveur de l'épanouissement de tous, de l'éducation, de la connaissance et de la cohésion sociale sont utiles. En 2015, nous avons rappelé l'importance de l'art dans la ville en inaugurant la remise en état de la fontaine de Max Ernst, nous avons valorisé le sport en recréant le stade des 5 Tourangeaux et le mur d'escalade, nous avons travaillé à la réduction des écarts de richesse en signant un nouveau contrat de ville pour la période 2015-2020. Tout cela, ensemble, donne force et cohérence à l'action publique locale.

L'année 2015 a aussi été émaillée de très nombreuses actions et animations mises en œuvre à la fois par la Ville et par les associations culturelles, sportives, sociales, de quartier... Ce foisonnement ne se dément pas et fait d'Amboise une ville dans laquelle il fait bon vivre, dont la population augmente régulièrement année après année et dans laquelle les touristes et les visiteurs sont nombreux, allant jusqu'à célébrer notre marché dominical comme « le préféré des Français ».

Ce rapport d'activité retrace l'essentiel de ces actions, page après page. Il vous permet aussi de le rapprocher des engagements que nous avons pris pour ce mandat et de vérifier que nous mettons bien en œuvre ce pour quoi nous avons été élus. Ce document est un gage de l'information et de la transparence que nous vous devons. Il est complémentaire au journal municipal, au site Internet, à la page Facebook, à l'émission radio... moyens réguliers par lesquels nous vous informons de l'actualité municipale.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce rapport d'activité 2015.

Christian GUYON

Maire d'Amboise

Sommaire

Amboise fiche d'identité	p.2
Édito / Sommaire	p.3
Les temps forts de 2015	p.4
Solidarité, cohésion sociale, politique de la ville	p.6
Qualité de ville	p.8
Éducation / Enfance / Jeunesse	p.12
Citoyenneté	p.13
Vitalité économique / Accueil et communication	p.14
Équilibre urbain	p.16
Environnement / Développement durable	p.18
Stratégie financière	p.20
Collectivité	p.22
Municipalité	p.23

Février

Avril

Juin



Janvier

Mars

Mai

► Janvier

> **Vœux à la population : 09/01** - Christian Guyon, Maire d'Amboise a dressé le bilan de l'année 2014 et a présenté les futurs projets.

> **La ronde solidaire de la St-Vincent : 17/01** - Une course à pied pour lutter contre la sclérose en plaques.

> **Le traîneau sous la neige : 24/01** - Joël Grare, batteur-percussionniste, a joué sur un clavier unique de cloches de vaches. Une salle comble à la médiathèque Aimé Césaire !

> **Goûter des seniors : 25/01** - 156 personnes ont participé avec enthousiasme à cet après-midi musical et gourmand, en présence d'élus.



► Février

> **À la folie Feydeau : 05/02** - Quiproquos, rebondissements, chansons... Ambiance vaudeville au théâtre Beaumarchais !

> **Inauguration de la patinoire : 07/02** - Une inauguration haute en couleurs avec un lâcher de ballons pour les enfants et un spectacle sur glace sur le thème de la Reine des Neiges.

> **Initiation au basket : 15/02** - Une fois par mois *On'sport dimanche* propose de découvrir et de s'initier à un sport. Ce dimanche, c'était la découverte du basket.

> **Signature de la charte de l'arbre : 20/02** - Une journée consacrée à l'arbre avec des animations et des plantations au parc de la Sapinière.

► Mars

> **Régis Mailhot : 10/03** - L'humoriste a réuni plus de 380 spectateurs au théâtre Beaumarchais avec son spectacle *Reprise des hostilités*. Humour, audace et mauvaise foi pour un vrai moment de réjouissance !



> **Carnaval des écoles : 21/03** - Les enfants des écoles se sont rassemblés sur le parking du château pour une grande déambulation costumée en musique à travers la ville.

> **Les 21^{ème} Vincyées : 21 et 22/03** - Ce rendez-vous est un moment important pour les élèves de l'école qui sont notés sur la qualité de leur accueil et de leurs conseils dans les dégustations. C'est aussi un moment d'échanges autour de la présentation et de la vente des productions des lycées agricoles de toute la France.

► Avril

> **Le Carnaval des animaux : 15/04** - Les professeurs de l'école de musique et de théâtre Paul Gaudet ont interprété le célèbre Carnaval des animaux de Camille St-Saëns. Des séances ont également été données sur le temps scolaire pour sensibiliser les plus jeunes à ce grand classique.

> **26^{ème} Foire Expo d'Amboise : Du 17 au 19/04** - Avec plus de 90 exposants, la Foire Expo d'Amboise et la fête foraine ont attiré quelques 20 000 visiteurs en 2015. Cet événement est un moment de découvertes et d'échanges avec des professionnels de l'habitat, de l'automobile, du loisir, de la gastronomie...

> **Culture rando : 23/04** - Plus de 300 enfants de plusieurs écoles d'Amboise ont participé à une « culture rando » organisée par l'IUSEP de l'école Jules Ferry.

► Mai

> **Cérémonie patriotique : 08/05** - Hommage aux victimes de guerre pour le 70^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale.



> **Atelier bracelet pour les seniors : 13/05** - Les participantes ont créé des bracelets avec des capsules de soda et des rubans.

> **La Nuit des musées : 16/05** - Première édition réussie à Amboise avec 940 visiteurs !

> **Inauguration du mur d'escalade : 17/05** - Le mur d'escalade du gymnase Guynemer a été investi par de nombreux sportifs.

> **Bal baroque masqué : 30/05** - Un saut dans l'histoire sous le règne du roi Louis XIV dans le cadre du château d'Amboise.

> **Pavoisement : De mai à septembre** - 22 velums réalisés par Michel Gressier ont été installés en centre-ville.

► Juin

> **Brass Band : Du 05 au 07/06** - Des groupes de Brass Band venant de nombreux pays se sont retrouvés le temps d'un week-end pour participer aux différents concours à Amboise.

> **Lancement du festival BD Les Courants : 12/06** - Présentation de la sélection d'albums et du programme de l'édition 2015 à la médiathèque Aimé Césaire.

> **Fête de la musique : 21/06** - Des musiciens ont investi la ville d'Amboise et proposé des moments musicaux variés : rock, folk, chant...

Août

Octobre

Décembre



Juillet

Septembre

Novembre

► Juillet

- > **Inauguration du Vinopôle : 07/07** - Le Vinopôle s'étend sur 1 500 m² dédiés à la recherche, au développement et à l'enseignement supérieur en viticulture-œnologie.
- > **Visite du site archéologique des Châtelliers : Du 06 au 31/07** - Des fouilles afin d'établir l'origine et la fonction du lieu considéré comme la plus grande agglomération gauloise de Touraine.
- > **Lectures au jardin : 17/07** - À l'ombre des arbres, un moment de lecture partagé à la médiathèque Aimé Césaire.
- > **Compétition de tir à l'arc : 18/07** - Dernière manche du challenge départemental par équipe à Amboise.
- > **Marché à la belle étoile : 21/07** - Les soirées des mardis de l'été se sont animées entre gastronomie et artisanat d'art.
- > **La Bourriche : 23/07** - Une belle soirée partagée en bord de Loire entre poèmes, extraits de livres et dégustations culinaires.
- > **Marignan 1515/2015 : 26 et 27/07** - Une reconstitution historique autour de campements, marchés médiévaux, scènes de vie et de combats.



► Août

- > **L'attente : 06/08** - Un moment de grâce à travers un solo de danse interprété par Juliette Morel dans l'église Saint-Florentin.
- > **Foire aux vins : Du 14 au 16/08** - Les viticulteurs de l'appellation Touraine-Amboise font découvrir leur production.
- > **Royal Ukulélé Touraine Orchestra : 20/08** - Les musiciens du groupe ont revisité quelques standards et mis à l'honneur un instrument aux sonorités hawaïennes.
- > **Signature du Contrat de Ville 2015-2020 : 31/08** - Permettre aux quartiers de la Verrerie et de la Patte d'Oie-Malétrenne-Plaisance de réduire les écarts avec les autres quartiers du territoire.

► Septembre

- > **Un week-end sportif : 05/09** - Le sport à l'honneur avec la Rentrée Sport et La légendaire Nuit des Roys.
- > **Inauguration de la Fontaine de Max Ernst : 12/09** - Aboutissement de la restauration et de l'aménagement des abords de la fontaine *Aux cracheurs, aux drôles, au génie*.
- > **Les Revues Historiques : 26/09** - Une manifestation qui permet de redécouvrir les époques marquantes de notre Histoire avec 250 personnages en costumes d'époques.



► Octobre

- > **Exposition Entrevues : Du 03 au 18/10** - Babs et Sofi, deux artistes aux univers différents. Leurs œuvres se complètent par leur technique, leurs lignes et la recherche de l'émotion.
- > **Semaine bleue : Du 13 au 17/10** - Semaine d'animations en direction des seniors avec entre autres, une conférence sur les accidents vasculaires cérébraux suivie d'ateliers de prévention.
- > **Soirée repérage chanson : 16/10** - Délicieuse soirée au théâtre Beaumarchais en compagnie d'Eskelina, Billie et Kundal.
- > **Les foulées amboisiennes : 18/10** - Plus de 1 200 coureurs se sont élancés dans les rues d'Amboise !
- > **Sport pour tous spécial vacances : Du 26 au 30/10** - Pendant les vacances d'automne, 151 enfants ont bénéficié des activités sportives gratuites proposées par la Ville d'Amboise.

► Novembre

- > **Cérémonie patriotique : 11/11** - Hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale.
- > **Inauguration du stade des 5 Tourangeaux : 13/11** - Inauguration en présence de nombreux jeunes sportifs, d'athlètes du club d'athlétisme d'Amboise, de personnalités et de la marraine du stade : Amélie Perrin.
- > **Touraine Primeur : 20/11** - C'était la découverte du nouveau millésime dans une ambiance conviviale avec au programme : dégustations, déambulations animées, visites, expositions...
- > **Tout un monde de cultures : 28/11** - À la médiathèque Aimé Césaire, *Le cercle des amis de Fana* a proposé une dégustation de mets maliens. Ousmane Diarra a ensuite présenté ses livres, accompagné de son ami Sami Tchak.



► Décembre

- > **Trophées des sports : 04/12** - 9 trophées remis pendant la cérémonie, ponctuée par 3 numéros de l'École de Cirque Orsola.
- > **La Collection Fabuleuse d'Aliester de Naphtalène : 05 et 06/12** - Dans le cadre du Château du Clos Lucé, une exposition insolite et féerique de souliers ayant appartenu à de célèbres personnalités : Cendrillon, Pinocchio, Alice au pays des merveilles...
- > **Marché de Noël : Du 19 au 21/12** - Le marché de Noël séduit toujours autant car il éveille tous les sens avec son marché gourmand et son marché d'artisanat d'art.
- > **Spectacle de Noël : 19/12** - De drôles de personnages de la Compagnie Pipototal ont déambulé en musique sur des machines étonnantes et extravagantes à travers la ville.



Solidarité, cohésion sociale politique de la ville

> Contrat de Ville

→ **Lundi 31 août 2015**, le Préfet, le Président de la Région Centre-Val de Loire, le Président de Val d'Amboise, le Maire d'Amboise, le Département, les bailleurs... **ont signé le Contrat de Ville 2015/2020** engageant chacune des parties à mettre un certain nombre d'actions en œuvre pour réduire les inégalités sociales et économiques des deux quartiers prioritaires : la Verrerie et la Patte d'Oie / Malétrenne / Plaisance.

Ce Contrat de Ville succède au CUCS, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.
Il repose sur 4 piliers : les valeurs de la République et la citoyenneté / le développement économique et l'accès à l'emploi / la cohésion sociale / l'habitat et le cadre de vie. Ce contrat mobilise un grand nombre d'acteurs et partenaires locaux, publics, privés et associatifs et vise à lutter contre les discriminations, à porter une attention particulière à la jeunesse et à l'égalité homme/femme et enfin à co-construire des actions avec les habitants, notamment par l'organisation de diagnostics en marchant ou encore la mise en place d'un conseil citoyen, programmée en 2016.

> Vivre mieux dans son quartier

→ Le service politique de la ville a initié en 2015 **des diagnostics en marchant**. Il s'agit de rencontres auprès d'habitants, qui, avec les élus, les services de la Ville et les acteurs du logement parcourent ensemble leur quartier à pied pour échanger sur les atouts et les faiblesses du cadre de vie.

Cette démarche avait déjà été testée en 2011. Il a ensuite été décidé d'élargir ces temps d'observation qui permettent de recenser un certain nombre de problématiques mais aussi d'identifier les points forts et les axes d'amélioration formulés directement par les riverains.

Les diagnostics sont réalisés **dans les quartiers prioritaires à savoir la Verrerie et la Patte d'Oie / Malétrenne / Plaisance**. Ils ont permis d'échanger directement avec une soixantaine d'habitants et de recueillir différents avis qui conduisent à **réfléchir ensemble à de nouvelles actions à mettre en place pour améliorer le quotidien des Amboisiens**.

> Mieux accueillir le public

→ Le Centre Communal d'Action Sociale reçoit chaque année plus de 6 000 usagers, Amboisiens pour la plupart. Des **travaux de rénovation y ont été réalisés en 2015**. Ce sont les services techniques de la Ville qui ont travaillé sur ce chantier. Les espaces ont été redéployés et les bureaux ont été aménagés pour accueillir les usagers en toute confidentialité. Un espace accueil a été créé ainsi qu'une salle de réunion de 40 m².

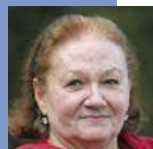
Parole d'élues

La cohésion sociale, c'est agir pour tous, au quotidien. C'est soutenir prioritairement ceux qui en ont le plus besoin, c'est intervenir de façon urgente pour les situations qui l'exigent, que ce soit par l'aide alimentaire ou le logement temporaire. C'est tendre la main et travailler en bonne intelligence avec les associations qui œuvrent auprès des plus démunis.

Mais la cohésion sociale, c'est aussi faire en sorte que chacun trouve et prenne sa place dans la société, que chacun puisse acquérir une autonomie indispensable. Penser et agir sur le social, c'est aussi tenir compte du cadre de vie, de l'environnement urbain de chacun. C'est dans cette logique qu'a été signé le contrat de ville qui concerne un Amboisien sur cinq : réduire les écarts, rénover les quartiers, travailler à leur bon état, à leur propriété, à leur dynamisme.

La cohésion, c'est aussi faire vivre l'intergénérationnel par des actions multiples : ateliers, rencontres, forums, échanges, sorties.

Enfin, les locaux du CCAS ont été rénovés pour un meilleur accueil, plus digne, du public.



Isabelle GAUDRON
Nelly CHAUVELIN
Marie-Christine GRILLET
Marylène GLEVER

> Apporter des solutions collectives

→ Qu'il s'agisse d'une famille, d'un étudiant, d'un couple sans enfant, d'une personne retraitée, chacun doit pouvoir bénéficier d'une mutuelle.

Le conseil des sages a mené un long **travail de recherches sur la mise en place d'une mutuelle groupée pour les Amboisiens**. Après avoir comparé et analysé des actions déjà mises en place dans d'autres communes, le conseil des sages, la Ville et le CCAS ont adressé un questionnaire à l'ensemble de la population pour connaître les besoins en matière de couverture santé.

Après étude des résultats, la mise en place d'une mutuelle groupée semble intéressante : cela représenterait une solution attractive en terme de coût d'adhésion, tout en étant solidaire et personnalisée selon les besoins de chaque usager. Le projet devrait être finalisé courant 2016, en tenant compte des évolutions législatives intervenues depuis.

> Rénover les quartiers

→ Les **travaux de rénovation du quartier de la Verrerie** se sont poursuivis en 2015 avec la résidentialisation des logements situés au rez-de-chaussée de l'avenue de la Verrerie, au droit de la plaine sportive et dans la rue Ronsard : installation de portes d'entrée, éclairage extérieur, jardinet avec terrasse délimité par des barrières en métal. Un nouveau passage a été créé au milieu de l'immeuble situé entre la rue Ronsard et l'avenue de La Verrerie.

L'immeuble fermé qui était situé au sud de la place de la Liberté a été déconstruit en septembre 2015. Cet événement marquant était attendu depuis plusieurs années par les habitants car ce bâtiment abandonné nuisait réellement à l'image du quartier.

Par ailleurs, **la Ville a réaménagé intégralement la rue Joachim du Bellay** avec l'intégration de ralentisseurs au niveau des passages piétons et un nouveau découpage du stationnement. Une partie de l'avenue de la Verrerie a connu les mêmes aménagements et a été transformée en impasse pour couper la vitesse des véhicules et augmenter la surface des espaces verts.

→ Val Touraine Habitat a également réalisé des **travaux de réhabilitation de ses logements collectifs dans le quartier Malérenne**.

Au programme : mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries PVC, bétonnage des caves, remplacement des portes de caves par des portes métalliques, mise en sécurité des installations électriques, remplacement des garde-corps et des séparatifs de balcons, mise en peinture des halls et cages d'escaliers.

(En chiffres)

→ **2 493** colis alimentaires bénéficiant à **6 208** personnes

→ **56** bons alimentaires distribués pour un montant de **1 085 €**

→ **170** bons d'essence donnés pour un montant de **2 875 €**

→ **84** bons enfance distribués pour un montant de **1 935 €**

→ **29** instructions de demande de Revenu de Solidarité Active effectuées par le CCAS, **14** contrats et **23** suivis

→ **694** participants ont participé aux **30** animations seniors organisées par le CCAS

→ **143** seniors ont participé aux **3** sorties organisées par le CCAS

→ **88** cartes délivrées pour les usagers du Bus

Logement

→ **1 605** logements sociaux, habitats collectifs et individuels confondus.

La mairie est réservataire de **60 %** de ces logements soit **925** logements Val Touraine Habitat et **45** logements Touraine Logement

→ **156** logements attribués en 2015 et **221** dossiers traités

→ **13** personnes accueillies dans les **4** logements relais et urgence



Repas partagé



Diagnostic en marchant



Signature du contrat de ville



Travaux de rénovation du CCAS



Qualité de ville

> La culture à ciel ouvert

➔ Après la restauration des sculptures de la fontaine de Max Ernst, "Aux Cracheurs, aux drôles, au génie", la Ville a procédé à un **réaménagement complet de la place, afin de valoriser au mieux cette œuvre magistrale.**

- Dès le mois d'août 2013, les sculptures étaient démontées pour être restaurées dans les ateliers.
- Début 2014, la restauration de la pierre s'effectuait sur place. En octobre 2014, les sculptures reprenaient place sur le site et les premiers tests de remise en eau étaient effectués.
- Dès janvier 2015, les travaux de terrassement débutaient autour de l'œuvre et en mars, les premières bordures en pierre étaient posées en périphérie de l'esplanade. En avril, les équipes posaient les pavés de l'esplanade, un dallage en roche calcaire bouchardé pour que le sol ne soit pas glissant. Le mobilier urbain, l'éclairage et les bancs en corten oxydé pour donner un aspect acier rouillé étaient ensuite installés. Parallèlement, l'espace végétal était aménagé : une haie de charmille pour séparer la place du parking, 2 ormes et des parterres fleuris pour embellir le site.

Mis en eau à l'été 2015, ce "musée à ciel ouvert" a été inauguré le 12 septembre 2015 en présence des Amboisiens et de toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce projet. Pendant les travaux, **des actions de médiation** ont également eu lieu auprès des différents publics, scolaires notamment, pour expliquer l'œuvre de Max Ernst. Des expositions et des visites ont aussi permis de faire découvrir ce grand artiste et de mettre en lumière l'ensemble de ses réalisations, peintures, sculptures, collages... Parmi ces animations, le Pays Loire Touraine a animé 2 visites tout public qui ont réuni une centaine de personnes et 7 visites scolaires qui ont accueilli 175 élèves. L'exposition sur la vie et l'œuvre de Max Ernst a accueilli quant à elle 3 460 visiteurs.

> Restaurer le patrimoine

➔ **La façade ouest de l'Hôtel Morin a été en partie restaurée** en février 2015. Plusieurs pierres desquamées, dans lesquelles le sel s'était infiltré entraînant ainsi une certaine fragilité, ont été remplacées.

(En chiffres)

Médiathèque Aimé Césaire

- ➔ **40 428** visiteurs
- ➔ **6 579** personnes en accueil de groupe
- ➔ **2 114** personnes accueillies dans le programme d'animation (sur les ateliers, rencontres, conférences, projections...)

- ➔ **3 789** abonnés, dont **2 421** résidant dans la commune : **2 221** adultes et **1 568** jeunes
- ➔ **23 299** emprunteurs, dont **2 882** personnes distinctes
- ➔ **98 550** prêts

Parole d'élus

En 2015, notre ambition pour la culture a résonné de façon dramatique. Les attaques contre Charlie Hebdo et contre le Bataclan nous ont rappelé à quel point la liberté inspire l'art, quelle responsabilité endossent tous ceux qui choisissent de faire vivre la culture, la connaissance, la réflexion.

Cela ne peut que nous encourager à poursuivre ces actions pour la lecture, la musique, le théâtre, le cinéma, l'art contemporain, le dessin, la bande dessinée, la peinture, la sculpture, le patrimoine...

En 2015, nous avons inauguré la fontaine de Max Ernst dans son nouvel écrin végétal et minéral, nous avons soutenu la suite des recherches archéologiques menées sur le plateau des Châtelliers, nous avons accueilli des milliers de spectateurs dans les expositions, les spectacles d'une saison culturelle qui s'étend désormais aux communes voisines, les conférences proposées à la médiathèque, le musée de l'Hôtel Morin... et, au-delà de ces propositions, nous poursuivons le travail de médiation avec tous les publics pour que chacun puisse exercer son droit à la culture.

Valérie COLLET
Bernard PÉGEOT

> Créer du lien

→ La culture participe à **accompagner les populations au mieux vivre ensemble**. Elle permet de créer du lien, surprendre, émouvoir par des textes, des musiques, des interprétations, des mouvements.
En 2015, des artistes et auteurs ont invité le public à changer de temps, de décor, de lieux, pour se retrouver le temps d'un spectacle, d'un concert, d'une conférence, d'une lecture, d'un atelier.

Des festivités organisées dans le cadre du 500^{ème} anniversaire du sacre de François I^{er}, aux classiques de Feydeau en passant par le one-man show de Régis Mailhot, le concert de Joël Grare ou celui de Moh! Kouyaté ou encore le bal baroque à la cour de Louis XIV, le public a eu de nombreuses opportunités de **partager de vives émotions**.

(En chiffres)

Saison culturelle 2015

→ **12 spectacles tout public avec 2 091 spectateurs**
→ **5 spectacles jeune public avec 422 spectateurs, dont 1 dans un quartier et 2 dans une commune voisine**
→ **Les plus gros succès :**
"Régis Mailhot" avec **384 personnes**,
"Paris Istanbul Shanghai" avec **237 personnes**, "Fratrie" avec **238 personnes**,
"Moh! Kouyaté" avec **207 personnes**
→ **327 jeunes ont participé à des actions culturelles en partenariat avec des structures locales (ateliers danse, rencontre sur la pratique théâtrale...)**
→ **1 190 scolaires accueillis sur des séances spécifiques dont 409 élèves de maternelle et élémentaire, 565 élèves de collèges et lycées et 216 élèves du territoire de Val d'Amboise**
→ **137 adultes ont participé à des actions culturelles**
→ **3 résidences d'artistes, avec l'accueil de 80 personnes**
→ **117 scolaires ont assisté à une visite des coulisses du théâtre**

→ **53 places utilisées dans le cadre de Cultures du cœur**
→ **70 personnes présentes au spectacle éo, au dojo de la Verrerie et 100 personnes à la caravane de curiosités installée dans le quartier Malétrenne**

Aides au projet ou subventions :
109 850 € versés aux associations

Été 2015

→ **8 000 spectateurs accueillis dans le cadre du festival Les Courants**
→ **6 spectacles gratuits avec plus de 1 220 spectateurs**

Expositions

→ **39 artistes accueillis pour 6 expositions plastiques (3 expositions collectives et 3 expositions personnelles)**
→ **3 expositions patrimoniales**

Archives

→ **101 lecteurs et 12 839 articles consultés**
→ **91 recherches par correspondance**
→ **135 jours de consultation**



Exposition : Fantaisie unie vers celles



Inauguration de la fontaine de Max Ernst



La Nuit des Musées



Moh! Kouyaté en concert



Fouilles archéologiques des Châtelliers

> Comprendre l'histoire

→ **Des fouilles archéologiques ont été menées au cours de l'été 2015**, sur le plateau des Châtelliers. Entouré d'une équipe de bénévoles, Jean-Marie Laruz, attaché de conservation du patrimoine au Conseil départemental d'Indre-et-Loire a, pendant 4 semaines, entrepris un travail de fouilles au sommet du plateau où trône un vaste tertre appelé **"La Butte de César"**. Par ses dimensions et sa morphologie, il se pourrait que cette structure soit un tumulus princier du V^{ème} siècle avant J.-C., c'est-à-dire un tombeau. L'objectif des fouilles est de comprendre comment la ville gauloise s'est structurée autour de ce supposé tumulus et de valider l'hypothèse du monument funéraire.

(En chiffres)

Patrimoine / Hôtel Morin

→ **Nuit des Musées, mai 2015 : 940 visiteurs**
→ **Musée Hôtel Morin, été 2015 : 6 898 visiteurs**
→ **Journées du Patrimoine, septembre 2015 : 1 062 visiteurs**



Qualité de ville

> Accompagner les jeunes dans la pratique sportive

→ En septembre 2015, le service des sports de la Ville a repris l'activité "éveil multisports" auparavant gérée par une association.

Tous les mercredis, hors période de vacances scolaires, les enfants de 4 à 7 ans ont ainsi la possibilité de pratiquer des activités variées : jeux collectifs, jeux de raquette, jeux athlétiques, travail sur l'équilibre, la coordination et la motricité. Cette pluridisciplinarité permet aux enfants de tester leurs aptitudes et de connaître leurs préférences. Ces initiations sont un tremplin vers la pratique en club et visent surtout à accompagner les enfants sur les notions d'autonomie, de santé et de développement personnel. En 2015, ils étaient 16 inscrits, 2 filles et 14 garçons.

→ Parallèlement, les actions de médiation sportive se sont poursuivies dans les quartiers auprès des enfants et des adolescents, encadrés par un éducateur sur des temps hebdomadaires mais aussi pendant les vacances scolaires, dans le cadre de stages multi-activités.

(En chiffres)

Camping :

→ 56 630 nuitées (cf tableau) :

	Nuitées
France	28 494
Allemagne	7 298
Grande Bretagne, Irlande	6 561
Pays Bas	5 040
Espagne	2 857
Italie	2 087
Belgique	1 793
Suisse	864
Russie et Pays de l'Est	294
Danemark	232
Suède, Norvège, Finlande, Islande	89
Autres	1 021

→ Montant des subventions aux associations : 77 920 €

→ 7 500 € d'aides aux projets

→ 13 348 entrées à la piscine de l'Île d'Or

→ 3 à 4 manifestations sportives chaque week-end en moyenne

→ 31 associations présentes à la Rentrée sport

→ 800 visiteurs à la Rentrée sport

→ 137 participants à On'sport dimanche

→ 7 766 entrées à la patinoire

Parole d'élus

L'année 2015 a marqué la renaissance de deux équipements sportifs de la cité scolaire : le stade des 5 Tourangeaux et la structure d'escalade.

Le nouveau stade était attendu depuis plusieurs années : avec une piste de 250 mètres dans un matériel moderne, un parcours d'entraînement tout autour ainsi que plusieurs plateformes dédiées aux différentes pratiques, il permet de répondre à l'ensemble des besoins d'entraînement des collégiens et des lycéens comme du club local d'athlétisme.

La structure d'escalade a aussi considérablement fait progresser la pratique à Amboise avec 18 voies permettant des progressions diversifiées.

Mais ce gros effort de la Ville et de ses partenaires (État, Région, Département, Val d'Amboise) ne serait rien sans celui que fournissent jour après jour toutes les associations locales. Un travail mis en avant par « la Rentrée sport » et « le Trophée des sports » et complété par les actions de la Ville et de ses éducateurs sportifs, dont la reprise, en 2015, de l'école d'éveil multisports.

Brice RAVIER
Rémi LEVEAU
Patricia REGNIER

> L'attention portée aux équipements

En 2015, deux nouveaux équipements sportifs ont été inaugurés : le mur d'escalade et le stade des 5 Tourangeaux.

Mur d'escalade

L'installation d'un nouveau mur d'escalade au gymnase Guynemer a permis de relancer l'activité sur Amboise. L'ancien mur ne permettait plus aux grimpeurs de pratiquer leur sport en toute sécurité. La Ville a donc engagé des travaux pour conforter le mur de soutien puis installer une nouvelle structure artificielle de 20 mètres de large sur près de 10 mètres de haut. **Avec ses 18 voies d'escalade**, le nouveau mur offre aux sportifs différents niveaux de difficultés adaptés aux débutants, enfants et adultes ainsi qu'aux grimpeurs expérimentés.

L'association "Les Mousquetons d'Amboise" a ainsi pu renforcer ses effectifs qui peuvent s'entraîner dans de bonnes conditions et organiser des rencontres et challenges pour tous.

Stade des 5 Tourangeaux

Le déplacement du stade des 5 Tourangeaux a nécessité plus de 12 mois de travaux. Ce transfert s'inscrit dans le projet global de réaménagement du campus tout en modernisant et mettant aux normes les équipements sportifs de la Ville. Le chantier s'est déroulé en **plusieurs phases** : terrassement des trois plate-formes sportives, évacuation, déblai-remblai de la terre, raccordement électrique et eau potable, construction du mur de soutènement, pose de cuves de rétention d'eau pluviale, réalisation de la piste, application de la résine et végétalisation des différents espaces.

Depuis le mois de novembre 2015, les membres de l'association d'athlétisme, les collégiens et les lycéens peuvent s'entraîner dans des conditions idéales sur de nombreuses disciplines : **course à pied, saut en hauteur, longueur, perche, lancer de disque et du poids.**

L'inauguration de cette nouvelle infrastructure a eu lieu le 13 novembre 2015 en présence d'Amélie Perrin, championne de France d'athlétisme au lancer de marteau et disque.

En lieu et place de l'ancien stade seront aménagés une gare routière sécurisée pour faciliter notamment la circulation des bus scolaires et un nouvel équipement construit par Val d'Amboise.

(En chiffres)

→ 3 plateformes d'entraînements :

- une plateforme disposant d'une aire de jeux de **720 m²**
- une plateforme dédiée aux jeux collectifs de **720 m²**
- un stade avec **250 mètres** de piste et une ligne droite de **130 mètres**

→ 1 684 m² de surface engazonnée en partie centrale

→ 1 mur végétalisé

→ 1 parcours d'entraînement périphérique

→ 8 000 m³ de terre déplacés sur site (déblai-remblai)

→ 3 000 m³ de terre végétale transportés et réutilisés pour l'Île d'Or

→ 1 500 m³ de terre végétale réutilisés sur le site

Installation de **2 citernes d'eaux pluviales (140 m³ et 260 m³)** qui serviront à l'arrosage intégré de la pelouse et des végétaux, avec la possibilité d'une utilisation extérieure par pompage (exemple : arrosage centre-ville...).

→ Subventions et aides :

> Région Centre-Val de Loire : **280 509 €**

> DETR (État - Préfecture) : **32 500 €**

> Conseil départemental : **351 735 €**

> CCVA : **312 218 €**

Le coût total de l'opération s'élève à **1 601 945 € TTC.**



Sport pour tous



Inauguration du mur d'escalade



Compétition de tir à l'arc



La rentrée sport



Ronde solidaire de la Saint-Vincent



Éducation, enfance et jeunesse

> Le bien-être de l'enfant avant tout

→ Une partie des missions et du personnel du service éducation-jeunesse a été transférée à la Communauté de Communes du Val d'Amboise au 1^{er} janvier 2015. De ce fait, l'accueil de loisirs et la politique jeunesse / adolescents sont désormais des compétences intercommunales.

Amboise se concentre à présent sur le volet éducation qui comprend la gestion du périscolaire, la restauration scolaire, la médiation et l'aménagement des TAP. Amboise s'attache à **développer un haut niveau de services auprès des jeunes**, à diversifier ses activités périscolaires pour le bien-être de l'enfant, en complémentarité de ce qui est proposé sur le temps scolaire.

À travers un **projet pédagogique concerté**, les accueils répondent aux attentes et besoins exprimés par les enfants et sont co-construits avec eux.



des sculptures et des maquettes 3D de dinosaures, de machines inventées par Léonard de Vinci, de personnages ou d'animaux tout droit sortis de leur imagination. Certains ont créé une tortue géante en hommage à Max Ernst et en lien avec la restauration de la fontaine. D'autres ont pu découvrir de nouvelles activités sportives.

Les activités proposées visent ainsi à favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

En 2015, les enfants ont pu par exemple organiser un marché de Noël et présenter l'ensemble de leurs réalisations. Ils ont aussi fabriqué

Parole d'élues

2015 est l'année du transfert de la compétence "enfance jeunesse" à Val d'Amboise. Désormais, la Communauté de communes pilote les Accueils de loisirs des mercredis et des vacances ainsi que les animations et actions destinées aux adolescents. La Ville conserve le cœur de l'action éducative et péri-éducative : les écoles, les activités périscolaires, la restauration scolaire et le transport scolaire. Cette année a permis de travailler de façon plus approfondie sur les "TAP" issus de la réforme mise en œuvre à la rentrée 2013. Les actions menées sur ces temps gratuits et ouverts à tous les enfants sont désormais multiples et constituent un réel plus, notamment pour les enfants de l'élémentaire.

Dans les temps troublés que nous traversons, le projet éducatif de la Ville et le projet pédagogique des temps périscolaires ont à cœur de mettre en valeur le vivre ensemble, les cultures, la découverte de l'autre, la liberté d'expression et le sens critique. La Ville entend contribuer ainsi à ce que nos enfants soient demain des citoyens forts et libres.



Éveline LATAPY
Julie DE PRETTO

(En chiffres)

Écoles

→ Écoles maternelles :
395 enfants scolarisés
15 ASEM

→ Écoles élémentaires :
681 enfants scolarisés
31 agents titulaires

→ 750 repas en moyenne servis par jour dans les restaurants scolaires

→ 165 cartes gratuites de transport scolaire délivrées par la Ville
→ Sorties spécifiques : 1 440 €

Accueil périscolaire

→ 152 enfants inscrits le matin et le soir dans les 5 écoles maternelles

→ 173 enfants inscrits le matin dans les 6 écoles élémentaires

→ 285 enfants inscrits en moyenne par jour en études surveillées

Aménagement des rythmes scolaires

→ 45 animateurs pour encadrer les enfants



Citoyenneté

> Amboise, 100 % citoyen

→ La Ville a lancé en 2015 une campagne d'information citoyenne "**Amboise, 100 % citoyen**". L'objectif était de rappeler les règles du bien-vivre ensemble autour de plusieurs thématiques :

- le stationnement gênant et dangereux,
- les déchets sur la voie publique,
- les déjections canines,
- le non respect du code de la route de certains cyclistes.

Chaque jour, des infractions liées à ces problématiques sont en effet constatées par les agents de la Ville, qu'ils soient policiers municipaux ou agents des services techniques.

À travers cette campagne d'affichage, l'objectif était aussi de **sensibiliser les Amboisiens et les visiteurs sur les coûts liés directement à ces incivilités** et qui impactent directement le budget de la Ville.

Respecter l'espace public, c'est diminuer les dépenses publiques et améliorer le cadre de vie.



(Parole d'élus

Chacun de nous aspire à vivre aussi librement que possible, comme il l'entend. Pourtant, il est une limite à cette liberté de faire et de se comporter et cette limite s'appelle le respect de l'autre. Dans la vie en société, il n'est rien de possible sans la compréhension et l'application de ces règles du « Vivre ensemble ». Or, les incivilités sont nombreuses, souvent davantage par bêtise ou par ignorance que par provocation. C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en œuvre une campagne visant à rappeler quelques-unes de ces règles dont le non respect est généralement puni d'amende : réserver les trottoirs aux seuls piétons, ne pas jeter ses déchets par terre, ramasser les déjections de son animal... la liste n'est pas exhaustive. Cette phase de prévention et de sensibilisation est suivie, en 2016, de verbalisations pour ceux qui continuent de vivre comme s'ils étaient seuls au monde.



Isabelle GAUDRON
Michel GASIOROWSKI

(En chiffres)

→ Coût annuel du traitement des déchets pour l'entretien de l'ensemble des rues d'Amboise, soit 75 km de voirie, hors coût du personnel : **62 000 €**

Si l'on intègre l'amortissement des équipements et le coût du personnel, la facture d'entretien des espaces publics s'élève à **750 000 €** à l'année soit : **9 953 € par an par kilomètre** (53,50 € par an par habitant).

→ **44 %** du temps de travail du personnel de voirie est consacré au nettoyage des espaces publics, soit **15 000 heures** par an, réparties sur les missions de **5 à 9 agents communaux** selon les saisons.

→ Chaque année, en plus du nettoyage des espaces publics par les services municipaux, la Ville met à disposition des citoyens **40 000 sacs**, disponibles gratuitement dans les distributeurs canins.



Vitalité économique, accueil et information

> Valoriser l'activité économique

→ Marché le plus fréquenté de la région Centre-Val de Loire, le marché d'Amboise a conquis le cœur des visiteurs et s'est vu remettre le titre de **"marché préféré des Français"** suite à un jeu concours organisé par une marque de produits frais, en partenariat avec plusieurs médias. Autour de cet événement, plusieurs animations ont eu lieu sur place dans le but de valoriser les commerçants et leurs produits. Une expérience enrichissante, fondée sur le partage et le plaisir des bonnes choses !

(215)
commerçants sur le
marché du dimanche

> Mettre la ville en couleur

→ Dans le cadre des festivités organisées autour de François I^{er}, la Ville a demandé à l'artiste Michel Gressier de créer des **velums pour colorer la rue Nationale**, de la place Michel Debré jusqu'à la place Saint-Denis. Au-delà de l'intérêt artistique, ces toiles tendues ont été installées pour renforcer l'attractivité touristique et commerciale du cœur de ville. Parée de rouge, d'or et de bleu azur, la rue piétonne offre de nouvelles perspectives grâce aux toiles à géométrie variable. Une opération reconduite en 2016.

> Rencontrer et échanger avec les habitants

→ Depuis octobre 2015, les élus ont instauré un nouveau rendez-vous avec les habitants des quartiers. **Tous les deux mois, une rencontre est organisée afin d'échanger sur les projets en cours**, les besoins constatés, les difficultés rencontrées et les solutions et les évolutions envisagées. La date et le lieu sont diffusés à chaque parution de magazine. Chacun est invité à y participer.

Parole d'élues

Amboise est attractive et c'est une chance d'autant plus grande lorsque nous sommes dans des périodes économiquement complexes où l'attentisme le dispute à la morosité. 2015 a ainsi vu les touristes étrangers hésiter à venir en France et les investisseurs attendre des jours meilleurs avant de mener à bien des projets pourtant existants. Amboise a pourtant su tirer son épingle du jeu grâce à la mobilisation de tous ses acteurs. Cette attractivité ne se décrète pas, elle se construit. La valorisation du marché dominical (élu « le préféré des Français » en 2015), la mise en beauté de la ville (avec l'ajout des velums rue Nationale), la rue Victor Hugo rendue aux piétons tout l'été... ont contribué à cette mise en avant et sont utilement venus donner de la perspective et de la force aux très nombreuses actions menées par la Ville et par les associations locales. 2015 a aussi vu naître une nouvelle version du magazine municipal, plus frais, plus lisible et plus moderne, pour mieux informer les Amboisiens.



Isabelle GAUDRON
Myriam SANTACANA

> Faire participer les habitants à la vie locale

→ Les habitants de la rue Victor Hugo, après s'être concertés avec les services de la Ville et les élus, ont souhaité interdire le stationnement dans leur rue, en journée, sur la période estivale. Très prisée des touristes qui l'empruntent pour accéder au Clos Lucé et à Château Gaillard, la rue relativement étroite, est ainsi sécurisée pour tous.

Cette initiative est née d'échanges entre les riverains soucieux d'améliorer leur cadre de vie et de faciliter les déplacements des piétons, cyclistes et automobilistes. Après un bilan positif, l'opération est reconduite en 2016.



> Informer au quotidien

→ En septembre 2015, une **nouvelle version du magazine** de la Ville a été diffusée aux Amboisiens avec la particularité d'être disponible en version **interactive, en ligne sur le site Internet de la Ville.**

Ce format numérique propose des liens vers les albums photos du facebook de la Ville, des liens vers les sites Internet, des vidéos pour apporter un autre regard sur les animations programmées, les chantiers menés, les actions dans les quartiers. La version numérique offre aussi la possibilité de partager les articles, de les diffuser, de feuilleter le magazine de façon ludique et intuitive, de zoomer sur les photos...

En complément, d'autres supports viennent enrichir l'information : le site Internet et la page Facebook mis à jour quotidiennement, l'émission radio hebdomadaire, les brochures ou affiches thématiques.

(En chiffres)

Service commerce

- 215 commerçants sur le marché du dimanche, 86 commerçants le vendredi
- Recettes d'occupation du domaine public réalisées : 345 483 €
- Marchés à la belle étoile : 92 commerçants sur les 7 marchés de l'été
- Marché de Noël : 37 commerçants
- Marché de la solidarité : 11 associations
- Fête foraine d'hiver : 7 manèges
- Foire de Printemps : 85 exposants
- Foires aux vins : 30 commerçants à celle de Pâques, 39 commerçants à celle du 15 août
- Brocante du 8 mai : 28 brocanteurs professionnels
- Brocante de Pentecôte : 2 085 mètres linéaires
- 176 autorisations d'occupation commerciale du domaine public

Service communication

- 247 815 visiteurs sur le site Internet de la Ville
- 2 392 fans de la page Facebook de la Ville au 31 décembre 2015



Foire expo de printemps



Fête du Touraine Primeur



Amboise - Marché préféré des Français



Les velums de la rue Nationale



Equilibre urbain

> Faciliter le stationnement

→ **Plusieurs parkings ont été aménagés en centre-ville pour le stationnement des motos.** Au total, environ 85 places sont exclusivement réservées aux deux roues, réparties sur 4 zones de parking : place Michel Debré (12 places), à proximité de l'Office de Tourisme (23 places), quai du Général de Gaulle (12 places) et place du Marché (38 places).

Les stationnements sont matérialisés par une peinture au sol et indiqués par des panneaux de signalisation. Ils permettent de répondre à la demande des motards qui souhaitent stationner en centre-ville, à proximité des commerces.

(2 273 536 €)

montant investi en voirie

> Nouveaux équipements sur le domaine public

→ **24 nouveaux horodateurs ont été installés en centre-ville** en mai 2015. L'acquisition de ces nouveaux équipements était nécessaire pour moderniser leur usage : désormais, le paiement peut se faire par carte bancaire ou espèces et l'immatriculation du véhicule est demandée pour faciliter le contrôle. L'objectif était également de limiter les dysfonctionnements devenus fréquents avec les anciens modèles.

→ En 2015, **3 sites ont été placés sous vidéo-protection.** Une initiative portée par la Ville afin de sécuriser les habitants dans des lieux très fréquentés, le parking de l'hôpital, la place de la fontaine de Max Ernst et le belvédère. **De nouvelles caméras viendront renforcer le dispositif en 2016.** Ces nouveaux outils permettent un enregistrement 24h/24 et 7j/7 non pas pour effectuer une surveillance constante mais pour pouvoir visionner des séquences sur des temps précis d'infraction et ainsi élucider certaines affaires. Ils visent aussi à dissuader les mauvaises intentions de dégradations de bâtiments, commerces ou équipements urbains.

Parole d'élus

La ville en chantier, ce n'est jamais un plaisir pour ceux qui y vivent. Pourtant, ces chantiers sont indispensables et, passée la gêne de quelques semaines, restent les réalisations. En 2015, l'amélioration de la voirie a été à l'honneur avec les rues Rabelais, Georges d'Amboise, le parking des Tanneurs, les trottoirs de la rue de Bel air et de la rue des Ormeaux... Quant au quartier de la Verrerie, il a connu la dernière phase du chantier de rénovation urbaine avec la démolition de l'immeuble vide depuis des années. L'église Saint-Denis a bénéficié de lourds travaux de sécurité tandis que les équipes municipales sont intervenues sur de très nombreux chantiers.

L'année 2015 a aussi été celle de la modernisation du stationnement (avec des horodateurs qui acceptent les cartes bancaires), de la réorganisation des parkings réservés aux motos et de la sécurisation de plusieurs espaces publics par la pose de caméras de vidéoprotection.

Jean-Claude GAUDION
Michel GASIOROWSKI
Daniel DURAN
Philippe LEVRET



> Travaux de voirie

→ De nombreux travaux de voirie ont été réalisés en 2015 parmi lesquels :

- le **réaménagement complet** de la voirie rue Rabelais, entre la rue Chaptal et la rue du Cardinal Georges d'Amboise : élargissement des trottoirs, assainissement des eaux pluviales et enrobé,
- la **création d'un nouvel accès** au parking des Tanneurs, par le Mail Saint-Thomas qui a permis une meilleure fluidité de la circulation et une mise en valeur du Mail et de l'entrée de l'école Rabelais Richelieu.
- la **création de 2 arrêts de bus** qui permet aux Personnes à Mobilité Réduite d'accéder plus facilement à l'hôpital par le bus grâce à la création de 2 arrêts adaptés rue des Ursulines.
- la **réfection des trottoirs** avenue des Montils...

(478 143 €)
montant investi en bâtiment

> Rénover les bâtiments

→ La préservation du patrimoine bâti de la ville nécessite pour certains édifices d'importants travaux de rénovation. **En 2015, l'église Saint-Denis a fait l'objet d'une restauration** de toute sa couverture en ardoise, de la toiture basse côté sud ainsi que d'un arc boutant. Nécessaires à la consolidation du bâti et de la toiture, ces travaux permettent aussi d'embellir l'extérieur de l'église. Le coût total de l'opération s'élève à 300 000 euros.

(En chiffres)

Urbanisme

- Dossiers d'urbanisme traités : **913**
- Permis de construire : **80 + 9 modificatifs**
- Déclarations préalables : **164**
- Déclarations d'intention d'aliéner : **266**
- Permis d'aménager : **2 lotissements**

Services Techniques

- **511** arrêtés temporaires et **21** arrêtés permanents
- **194** instructions DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), **57** instructions DR/DT (Déclaration de Travaux), **38** demandes internes DT/DICT
- **34** permissions de voirie pour particuliers (accès, branchement pluvial...)
- **51** permissions de voirie pour travaux publics
- **152** certificats de numérotage
- **8 711** heures de travaux en régie
- Montant investi en bâtiment : **478 143 €**
- Montant investi en voirie : **2 273 536 €**
- Travaux en régie (réalisés par les services de la Ville) : **525 884 €**

Police

- Recettes horodateurs : **190 611 €**
- Timbres amendes : **3 944**
- **16** relevés de vitesse et **19** enlèvements de véhicules
- **36** captures de chiens / **96** interventions pour divagation d'animaux
- **69** interventions d'ordre public / **15** interventions pour différends de voisinage
- **195** surveillances de la cité scolaire / **88** surveillances d'écoles primaires
- **40** demandes de dérogations à l'arrêté de nuisances sonores
- **101** objets trouvés dont **15** restitués et **57** transférés pour restitution
- **24** interventions dans le cadre de l'opération tranquillité vacances
- **25** opérations funéraires



Démolition d'un bâtiment quartier de la Verrerie



Aménagement de la rue Rabelais



Restauration de la façade de l'église Saint-Denis



Installation des nouveaux horodateurs



Environnement, développement durable

> Embellir la ville

→ **Le service des espaces verts est intervenu avenue des Montils** en octobre 2015 : 36 tilleuls ont d'abord été abattus car leurs racines soulevaient l'enrobé des trottoirs, gênaient l'accessibilité et ne rendaient plus possible la rénovation de la voirie sans endommager les arbres. À terme, leur dépérissement pouvait induire un risque pour la sécurité publique. **Ces tilleuls ont été remplacés par un fleurissement vertical**, moderne et nécessitant peu d'entretien. Une douzaine d'arbustes à floraison étalée agrémentent désormais l'avenue : des clématites qui fleurissent en mars, du jasmin étoilé qui fleurit de juin à août et de la bignone qui fleurit d'août à octobre. Moins imposantes sur la voirie, ces plantations ont permis d'**augmenter le nombre de places de stationnement** et de rendre accessibles les trottoirs aux Personnes à Mobilité Réduite. Elles écartent tout risque de soulèvement de l'enrobé par les racines et tout débordement de branches chez les riverains.

→ Les services ont aussi travaillé sur le **réaménagement paysager de la rue Léonard Perrault**, sur le coteau situé entre la table d'orientation et le belvédère. Une cinquantaine de thuyas dépérissant, masquant la vue sur la vallée et non adaptés en tête de coteau pour assurer la stabilité de la roche, ont ainsi été abattus. À l'automne 2015, des arbustes locaux ont été plantés par plots pour maintenir la fenêtre de vue sur la vallée : iris, prunelliers, genévriers et lilas agrémentent désormais le site, sécurisé par un grillage.

→ Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de la Verrerie, **des arbres et arbustes ont été plantés avenue de la Verrerie**. Le choix du mélange d'essences (magnolia, prunus, bouleau de l'Himalaya, cornus rouge, lilas des Indes...) permet une floraison étalée entre le printemps et l'automne et apporte des structures variées.

> Un label Arbre remarquable de France

→ Le cimetière des Ursulines et ses allées bordées d'ifs est un site classé au titre du code de l'environnement. En 2015, **l'association A.R.B.R.E.S. a attribué le label "Arbre remarquable de France" aux ifs du cimetière** pour le travail accompli par la Ville d'Amboise sur l'entretien, la préservation et la sauvegarde de son patrimoine naturel et culturel.

Pour sauvegarder son patrimoine, la Ville a fait réaliser **une étude sanitaire d'expertise de ses ifs en juillet 2015**. Cette étude a été commandée afin de comprendre le dépérissement d'une partie de ces ifs et a permis de mettre en évidence un appauvrissement du sol, extrêmement compact qui entraîne un développement des racines en superficie du sol. Une taille douce, de mise en sécurité a également été poursuivie en 2015 pour supprimer les branches mortes.

Parole d'élus

2015 a été placée sous le signe du végétal dans la ville. Au moment où nous supprimons peu à peu l'usage des produits phytosanitaires, ce qui nécessitera de s'habituer à ce que des herbes folles poussent plus qu'auparavant sans pour autant être sales, il était important de rappeler que la végétation est un plus indéniable pour la ville, y compris pour son développement. Nous avons donc signé la « Charte de l'arbre » qui nous engage à valoriser ce patrimoine arboré, tandis que le label « Arbres remarquables » a été remis à Amboise pour les Ifs du cimetière des Ursulines. Le service des espaces verts a travaillé à nous émerveiller de ses créations et à garder la « 3^{ème} fleur » obtenue il y a quelques années. La nature s'exprime aussi, désormais, de façon différente avenue des Montils, rue Léonard Perrault ou encore avenue de la Verrerie, y compris avec la suppression de certains végétaux devenus inadaptés ou dangereux. Enfin, nous avons équipé les jardins familiaux d'Amboise de nouveaux abris en bois.



Jean-Claude GAUDION
Dominique BERDON
Évelyne LAUNAY

> L'attention portée au patrimoine arboré

→ Le 20 février 2015, la Ville d'Amboise marquait sa volonté d'**inscrire l'arbre au cœur de ses attentions en signant la charte de l'arbre**, élément majeur du paysage et de la composition urbaine. Ainsi, Amboise s'est engagée à :

- **Respecter et faire respecter les arbres existants.**
- **Dialoguer avec les concessionnaires de réseaux** (électricité, eau, gaz) pour un partage de l'espace permettant de planter des arbres et de les respecter.
- **Développer le patrimoine arboré**, planter de jeunes arbres en diversifiant les essences.
- **Assurer un entretien et un suivi réguliers** du patrimoine arboré en faisant appel à des professionnels qualifiés (employés municipaux ou entreprises).
- **Communiquer sur la thématique de l'arbre** avec les habitants.

La signature de cette charte a été l'occasion de mettre en place des **actions de sensibilisation auprès des plus jeunes** et de planter symboliquement de nouveaux arbres au parc de la Sapinière. Une conférence a aussi permis de présenter la place et le rôle de l'arbre en ville, les moyens à mettre en œuvre pour les protéger.

À noter aussi en 2015 :

- **L'approbation du nouvel aménagement de la forêt communale.** Il permettra de définir les interventions sylvicoles du site (abattages, reboisement) pour les 20 ans à venir. Le renouvellement des peuplements forestiers est orienté vers la régénération naturelle et la préservation de la biodiversité.
- **La labellisation PEFC** de la forêt communale de la Moutonnerie (pour sa gestion forestière durable).
- **La réalisation d'une plaquette de communication** sur la gestion forestière et la biodiversité, disponible sur www.ville-amboise.fr.

> Valoriser les espaces

→ En 2015, la Ville a financé **l'acquisition et l'installation de nouveaux abris dans les jardins familiaux**, route de Tours. Ces abris sont en bois de sapin de Douglas, essence imputrescible et non traitée et répondent ainsi aux objectifs de développement durable de l'association.

(En chiffres)

Environnement

- Montant investi en environnement : **137 972 €**
- Entretien courant, remplacement de mobilier, travaux sylvicoles à la Moutonnerie : **20 962 €**
- Lutte contre les pigeons : **7 954 €**
- Fourrière animale : **35 chiens capturés**, avec un taux de restitution de **73%**
- Subventions aux associations environnementales : **3 250 €**
- Remise en état d'ouvrages de protection contre les crues à Château Gaillard : **3 231 €**
- Jardins familiaux : renouvellement des cabanes avec composteur et récupérateur d'eau : **7 158 €**
- Plateau des Châtelliers : démolition maison en ruine rue Perrault pour valoriser le paysage : **2 200 €**
- Achat de **2 distributeurs canins** : **722 €**
- Restauration des perrés de l'Île d'Or et du chemin de halage : **27 014 €**

- Mise en place de l'arrosage des installations de l'Île d'Or par puits : **46 026 €**
- Levé topographique et numérisation du réseau d'eau pluviale : **44 460 €**

Espaces verts

- Montant investi en espaces verts : **67 103 €**
- Près de **45 000 fleurs** plantées dans le cadre du fleurissement de l'année
- Près de **2 200 plantes pérennes** et **35 arbres** plantés dans le cadre de réaménagements paysagers
- Marché d'élagage et d'abattage d'arbres : **37 632 €**
- Marché de tonte : **45 544 €**
- Étude sanitaire des ifs du cimetière : **2 891 €**
- Opération de rénovation du trottoir sud de l'avenue des Montils : **35 774 €**
- **74 jardinières de balcon** mises à disposition rue Victor Hugo



Plantation en centre-ville



Entretien de la ville



Plantation d'arbres - parc de la Sapinière



Fleurissement en bord de Loire



Le bilan des finances de la ville pour 2015 est favorable avec des indicateurs au vert.

Des efforts importants d'économies sur de nombreux postes permettent à la commune de limiter la hausse de ses charges réelles. Pour ses recettes, sur le plan fiscal, Amboise souffre de la faiblesse de ses bases et les taux inchangés depuis 2005 demeurent encore supérieurs à la moyenne. Les dépenses d'équipement de plus de 4 millions sont financées facilement par l'autofinancement cumulé avec d'importantes recettes d'investissement et le recours à l'emprunt. La Ville profite de la faiblesse des taux actuels mais ne contracte les emprunts qu'au fur et à mesure de l'arrivée à échéance des anciens.

L'encours de dette de 734 € par habitant reste inférieur à la moyenne qui est de 948 € par habitant au plan national.

Donc un bilan financier 2015 favorable mais notre patrimoine important et les charges de centralité cumulés avec les baisses de dotations de l'État pèsent sur le budget communal. La mutualisation des personnels et des moyens sur le territoire est en cours de réalisation avec la communauté de communes du Val d'Amboise et devrait permettre sur le long terme de réaliser des économies et de monter en compétences mais il faudrait qu'elle s'accompagne d'un rééquilibrage des richesses du territoire au profit des Amboisiens.

Chantal ALEXANDRE

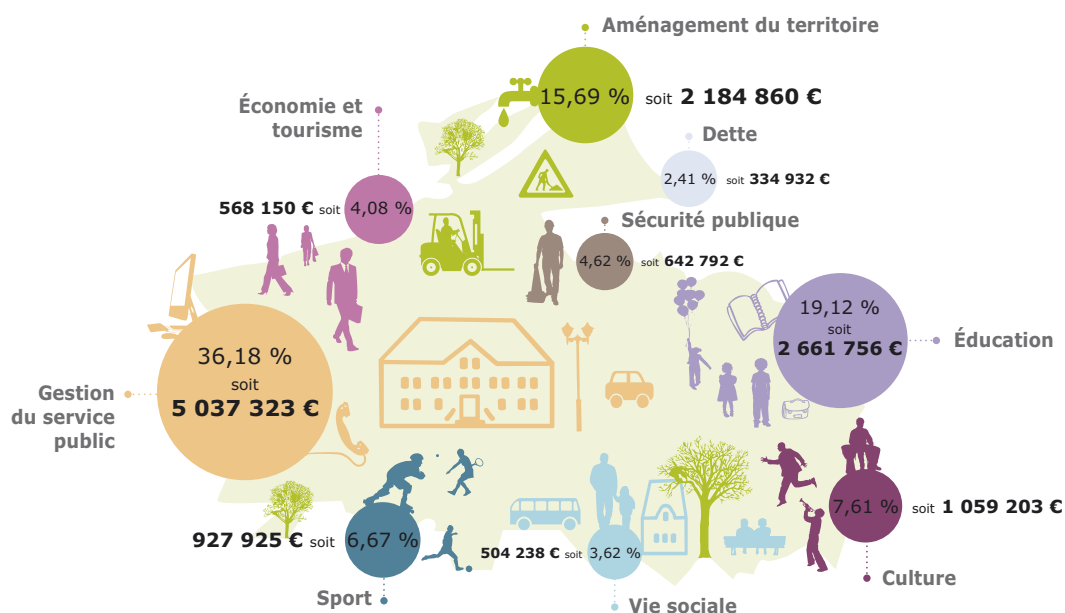
> Le budget réalisé de la Ville :

Le compte administratif retrace les mouvements de dépenses et de recettes de la collectivité. C'est le résultat de l'exécution par le Maire des budgets votés par le Conseil municipal. Il correspond au compte de gestion, établi parallèlement par le Receveur municipal.

→ Budget général :

Les recettes s'élèvent à **24 266 315 €**. Ces ressources ont permis de financer les dépenses de la commune pour **22 412 571 €**. Le résultat d'exécution 2015 qui intègre le résultat de l'exercice précédent est de **1 853 744 €**.

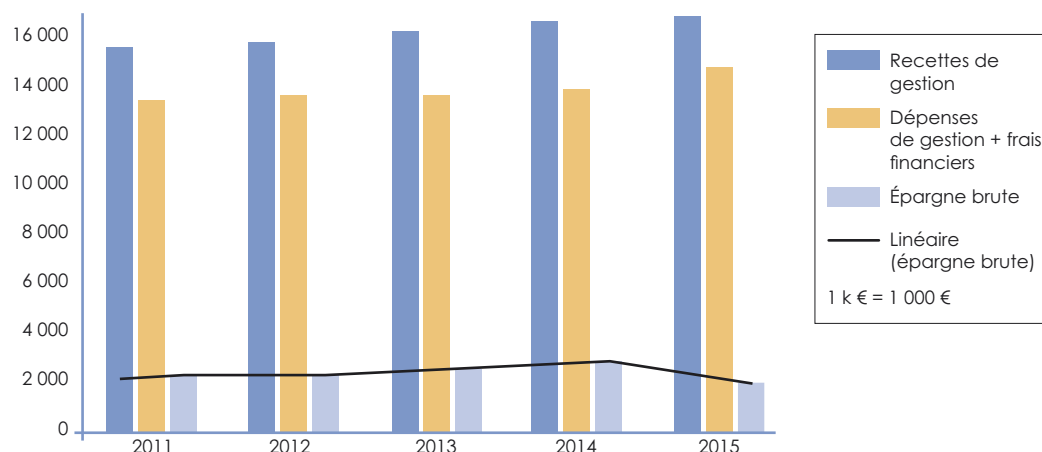
> Les dépenses de fonctionnement



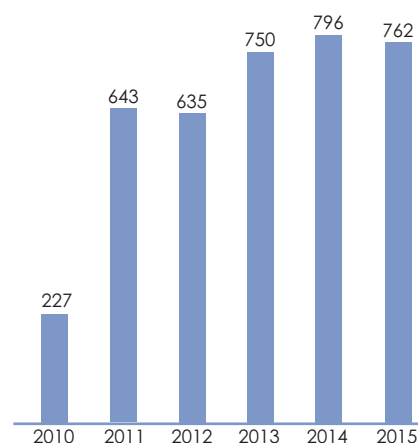
> L'épargne de la Ville

Il s'agit de l'épargne disponible pour financer les dépenses d'équipement et le remboursement de la dette. Son montant dépend de l'exécution des recettes et des dépenses de fonctionnement. Mais l'épargne dépend également du niveau de la dette.

Évolution de l'épargne brute (en k €) :



Évolution de l'épargne nette (en k €) :

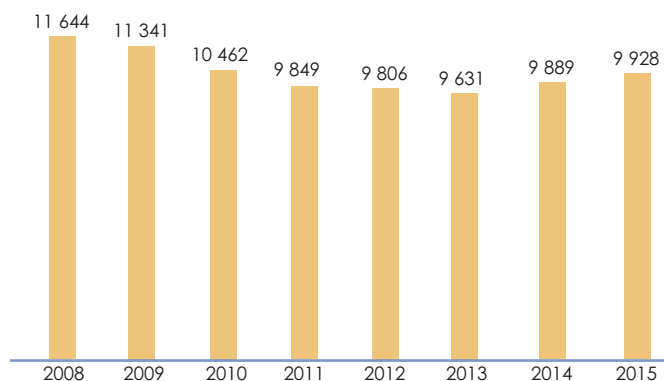


> La dette

La gestion maîtrisée du recours à l'emprunt et les taux d'intérêts bas, dont la Ville bénéficie contribuent à alléger les frais financiers et à contenir le stock de la dette.

L'encours de dette au 31 décembre 2015 est de 9 927 571 € avec un taux moyen de 2,89 %.

77 % des prêts sont à taux fixe et 23 % à taux variable.



> Les ratios

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, les données synthétiques sur la situation financière de la commune comprennent 11 ratios. Ces ratios sont accompagnés de la moyenne nationale des ratios pour les villes de même strate, c'est-à-dire de même importance à titre de comparaison.

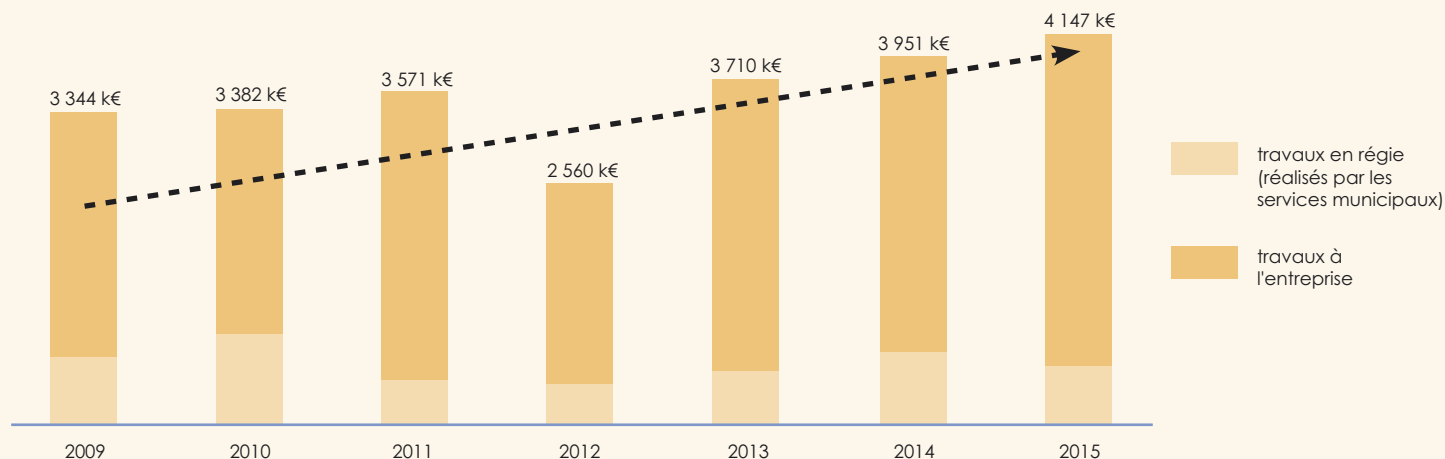
INFORMATIONS FINANCIÈRES	2014	2015	Comparaison avec une ville de même strate (source DGCL - comptes de gestion 2013)
> Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	1 047 €	1 061 €	1 128 €
> Produit des impositions directes / habitant	504 €	516 €	549 €
> Recettes réelles de fonctionnement / habitant	1 283 €	1 224 €	1 316 €
> Dépenses d'équipement brut / habitant	289 €	383 €	366 €
> Encours de dette / habitant	717 €	723 €	970 €
> Dotation Globale de Fonctionnement / habitant	224 €	202 €	249 €
> Dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement	61 %	62 %	57 %
> Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital sur les recettes réelles de fonctionnement (1)	90 %	94 %	93 %
> Dépenses d'équipement brut sur les recettes réelles de fonctionnement	23 %	24 %	28 %
> Encours de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement (2)	56 %	59 %	74 %

(1) On divise les dépenses de fonctionnement plus le remboursement du capital de la dette de l'année par les recettes réelles de fonctionnement.

(2) On divise le montant dû par la Ville au 31 décembre par les recettes de fonctionnement.

Les dépenses d'équipement

Le niveau des dépenses d'équipement est en progression depuis plusieurs exercices. Cette progression correspond au programme volontaire d'investissement voulu par la Ville, dont la priorité a encore été confirmée dans l'élaboration du budget 2016.





Collectivité

> Dynamisme démographique

→ Amboise continue d'attirer de nouveaux habitants. Ce dynamisme démographique se traduit par une croissance de la population amboisienne.

- **Au 1^{er} janvier 2015**, Amboise comptait 13 530 habitants, selon le dernier recensement, soit une augmentation de 155 Amboisiens en un an.

- **Au 1^{er} janvier 2016**, la population comptait 13 657 habitants, confirmant ainsi la croissance régulière.

Ces chiffres positifs contribuent à dynamiser l'activité locale, économique, touristique, associative.

> Deux scrutins en 2015

→ **2015 a été une année à 2 scrutins** : en mars, les élections départementales puis en décembre, les régionales. Pour les services en charge des élections, cela représente une organisation pointue et une grande anticipation pour que la procédure soit parfaitement respectée : mettre les fichiers électoraux à jour, trouver des assesseurs, contrôler les opérations le jour J... font partie des nombreuses missions du service.

(En chiffres)

État civil

- Cartes nationales d'identité : **677**
- Passeports : **844**
- Naissances : **128**
- Reconnaissances : **63**
- Baptêmes républicains : **8**
- PACS : **119**
- Mariages : **50**
- Décès : **309**

Recensement de la population

- Nombre d'habitants : **13 657**
- Nombre de logements enquêtés : **497**
- Nombre de personnes enquêtées : **986**
- Inscriptions sur liste de recensement militaire : **158**

Élections

- Inscriptions sur listes électorales : **376**
- Radiations : **422**
- Modifications d'adresses : **116**
- Changements d'état civil : **111**

Ressources humaines

- Nombre d'agents municipaux : **215** stagiaires et titulaires
- Formations : **740,5 jours** soit **4 440 heures**
- Départs en retraite : **9**
- **6** examens obtenus
- Demandes d'emploi : **1 026**
- Demandes de stage : **178** dont **101** accordées

Parole d' élu

Les agents publics font vivre les services aux habitants. Ils sont indispensables à la propreté et la sécurité de la ville, à son entretien, au respect de son patrimoine, mais aussi à l'éducation, au développement culturel et sportif, à l'économie et à l'environnement. Si certains regardent d'abord ces agents comme une dépense, ils sont pour nous une richesse en termes de compétences et de travail au service de l'intérêt général. En 2015, nous avons cherché à maintenir ce haut niveau de service malgré la contrainte budgétaire. Un effort d'autant plus nécessaire que la population d'Amboise continue d'augmenter, d'environ 1% chaque année. Nous avons aussi accueilli des jeunes en emplois d'avenir et en stage parce que cela fait partie des missions solidaires d'un employeur public local.

Enfin, l'année 2015 a vu l'organisation de deux scrutins, soit quatre tours en tout, aux mois de mars et de décembre. Un travail important qui mobilise plusieurs services, des élus et des citoyens.

François CADÉ



Le conseil municipal en 2015

Christian GUYON
Maire d'Amboise

9 adjoints

Isabelle GAUDRON - 1^{ère} adjointe

Déléguée à l'économie, à la politique de la ville, à la vie des quartiers, à la citoyenneté, à l'économie numérique et au développement des nouvelles technologies, à la communication, aux relations publiques et à l'animation du conseil des sages, chargée de la création du forum des métiers

Vice-Présidente du Conseil régional

Jean-Claude GAUDION : 2^{ème} adjoint

Délégué à l'aménagement du territoire, aux patrimoines naturels, à l'urbanisme, aux affaires foncières, à la mise en place de l'AVAP et de la ZAP et aux espaces verts, chargé de la mise en œuvre du projet de campus scolaire au clos des Gardes et de la rénovation urbaine de la Verrerie

Chantal ALEXANDRE : 3^{ème} adjointe

Déléguée aux finances, à la prospective, à la planification, à la mise en place des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations, des groupements de commande, des marchés publics et des partenariats financiers

Michel GASIOROWSKI : 4^{ème} adjoint

Délégué à la circulation, au stationnement et aux transports, à la sécurité et à la police, à la voirie, à la signalétique et à l'éclairage public, chargé des affaires patriotiques

Nelly CHAUVELIN : 5^{ème} adjointe

Déléguée à la cohésion sociale et à la solidarité, au logement, aux relations avec le CCAS et avec les associations caritatives et sociales, à la prévention de la délinquance et à la mise en place d'une épicerie sociale

Brice RAVIER : 6^{ème} adjoint

Délégué à la vie sportive, à la santé, au handicap et à la vie associative, chargé de la mise en place du nouveau stade

Évelyne LATAPY : 7^{ème} adjointe

Déléguée à l'éducation et à la jeunesse, aux accueils collectifs de mineurs, aux accueils périscolaires et aux animations jeunesse, à la mise en place du plan écoles numériques, au développement du bio dans les cantines et des jeux pour enfants et au soutien à la parentalité

Valérie COLLET : 8^{ème} adjointe

Déléguée à la vie culturelle, aux jumelages, au patrimoine culturel, aux expositions, à la médiation culturelle, aux relations avec les associations culturelles et à la politique du livre et de la lecture

François CADÉ : 9^{ème} adjoint

Délégué aux ressources humaines, à l'état civil, au cimetière, aux élections, aux affaires juridiques, à l'informatique et à la démarche qualité

11 conseillers municipaux délégués

Dominique BERDON

Conseiller municipal délégué chargé de l'environnement et du développement durable, de l'animation du programme « ville durable », des risques majeurs et des ordures ménagères, chargé du dossier de l'Amasse urbaine

Myriam SANTACANA

Conseillère municipale déléguée chargée du commerce, du tourisme et des grands événements

Daniel DURAN

Conseiller municipal délégué chargé des bâtiments, des commissions de sécurité et de la mise en place de la passerelle sur la Loire

Marie-Christine GRILLET

Conseillère municipale déléguée chargée des actions intergénérationnelles, des animations et services destinés aux seniors et de la création d'un foyer d'accueil temporaire pour personnes âgées

Philippe LEVRET

Conseiller municipal délégué auprès du 4^{ème} Adjoint, chargé de la mobilité, des transports, de la mise en place des dispositifs liés aux bus de tourisme, des actions de covoiturage et des affaires patriotiques

Évelyne LAUNAY

Conseillère municipale déléguée auprès du 2^{ème} Adjoint, chargée de l'eau potable et de l'assainissement, des rivières et des patrimoines naturels, de l'aménagement de l'Ile d'Or et de la carrière du Châtelier, du plan de gestion de la Moutonnerie

Rémi LEVEAU

Conseiller municipal délégué auprès du 6^{ème} Adjoint, chargé des manifestations sportives, de la journée des associations sportives, du forum des associations et des Trophées des sports

Patricia REGNIER

Conseillère municipale déléguée auprès du 6^{ème} adjoint, chargée de la santé, du handicap, de l'accessibilité, du projet de mutuelle santé

Marylène GLEVER

Conseillère municipale déléguée auprès de la 5^{ème} adjointe, chargée du logement, de l'hébergement d'urgence et des actions contre l'habitat indigne

Bernard PÉGEOT

Conseiller municipal délégué auprès de la 8^{ème} adjointe, chargé du patrimoine culturel et de la politique du livre et de la lecture

Julie DE PRETTO

Conseillère municipale déléguée auprès de la 7^{ème} adjointe, chargée des jeux pour enfants, du développement du numérique dans les écoles et du Conseil Local Education Jeunesse

12 conseillers municipaux

Claude MICHEL conseiller municipal

Christine VENHARD conseillère municipale

Claude VERNE conseiller municipal,

Président de la Communauté de Communes du Val d'Amboise

Éric DEGENNE conseiller municipal

Véziane LEBLOND conseillère municipale

Thierry BOUTARD conseiller municipal de la minorité

Josefette GUERLAIS conseillère municipale de la minorité

Christophe GALLAND conseiller municipal de la minorité

Jacqueline MOUSSET conseillère municipale de la minorité

Frédéric NORGUET conseiller municipal de la minorité

Sylvie SAULAS DALBY conseillère municipale de la minorité

Atman BOUCHEKIOUA conseiller municipal de la minorité

Le conseil des sages en 2015

Marcel AUBERT

Jean-Michel BEUX

Odile BRUERE-BABAULT

Jean-Claude CHAUMET

Patrick CORMIER

Françoise ESNAULT

André FONTAINE

Jean-Claude GOUARD

Jean-Paul GOUYON

Jean-Claude GUICHARD

Jean-Claude HENAIN

Claude JANET

Elisabeth LACROIX-HOYEZ

Jean-Marie MARCHAND

Jacqueline NACHBAUR

Jacques NACHBAUR

Michel PORTEI

Christophe RIGOLOT

Jean-Michel ROUX

Guy VERZAT

Louis ZIMMER



Mairie d'Amboise

60 rue de la Concorde
37402 Amboise cedex
Tél. : 02 47 23 47 23
Fax : 02 47 23 19 80
www.ville-amboise.fr